



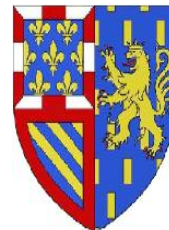
## **COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU DOUBS DE PÉTANQUE ET DE JEU PROVENÇAL**

### **COMPTE-RENDU DE LA 2<sup>ÈME</sup> RÉUNION À BESANÇON (SALLE DU ROSEMONT)**

**VENDREDI 15 AVRIL 2022 À 18 HEURES.**

#### **ORDRE DU JOUR**

- + Approbation du compte-rendu de la réunion N° 1 du 29 janvier 2022 à Gilley.
  - + Point sur les réseaux sociaux.
- + Point sur les premiers contrôles d'alcoolémie (week-end du 9 et 10 avril à Valentigney).
  - + Bilan des personnes non licenciées au sein du Comité Départemental.
    - + Publicité du calendrier.
      - + Elections nationales vis-à-vis d'un Championnat.
      - + Demande de débit de boissons au boulodrome.
    - + Point Financier (trésorerie, publicité, subvention, etc.)
      - + Budget Jeunes 2022.
  - + Formation initiateurs (BF1, BF2, arbitres). Prise en charge par le CD.
    - + Formation Gestion Concours des clubs.
      - + Congrès 2022 à Evian.
      - + Championnat de France Handipétanque.
- + Organisation du Régional Triplette Sénior Provençal 11&12 juin 2022 au Rosemont.
  - + Organisation du Régional de Besançon du 2 juillet 2022.
- + Organisation de la Finale CRC-JP-BFC – 17&18 septembre 2022 au Rosemont.
  - + Organisation du CRC BFC – 22&23 octobre 2022 au Rosemont.
- + Point sur l'organisation de la finale de la coupe de France à Montbéliard 2023.
  - + Questions diverses.



La réunion a débuté à 18h00. Tous les membres sont présents sauf Valérie NICOLET, Pascal MAUGAIN et Didier LEBAIL excusés pour motifs personnels.

### ✚ **Approbation du compte-rendu de la réunion N° 1 du 29 janvier 2022 à Gilley.**

Le Comité approuve à l'unanimité le compte-rendu de la première réunion en date du 29 janvier 2022 à GILLEY

### ✚ **Point sur les réseaux sociaux.**

Le Président précise qu'il ne laissera pas quelques personnes malveillantes dénigrer le travail de tous les bénévoles, notamment via les réseaux sociaux. Il a contacté par téléphone les personnes à l'origine de certaines médisances. Il précise qu'il n'hésitera pas à convoquer la **Commission de Discipline**, si nécessaire.

Le Président peut s'appuyer sur le document : « **La Charte d'éthique et de déontologie** ».

- **Article 3.** *Le devoir de réserve* ». *Les acteurs de nos disciplines n'exercent ou ne subissent aucune discrimination en raison de la race, du sexe, de l'appartenance ethnique, de la religion, des opinions philosophiques ou politiques, du statut familial, ou quelle qu'elle soit. Ces acteurs, dont la liberté d'expression doit être respectée, s'abstiennent à travers leur comportement de porter atteinte à l'image ou à la réputation de la Pétanque et du Jeu Provençal, de ses acteurs, de ses institutions ou de ses partenaires.*
- **Article 5.** *Le devoir de réserve* ». *Tout licencié et dirigeant de droit ou de fait de la FFPJP se doit d'être discret et respectueux dans le cadre de ses interventions publiques, y compris sur les réseaux sociaux à l'égard des instances de la FFPJP ainsi que de l'ensemble des acteurs de nos disciplines.*

Ce document dans son intégralité peut être **consulté sur notre site**.

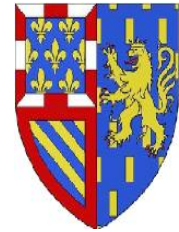
- Téléchargement.
- Règlements et textes.
- Charte éthique et déontologie.

Une lettre sera adressée aux Présidents des Clubs pour mettre en garde tous les licenciés contre ce **comportement irrespectueux envers les institutions**.

### ✚ **Point sur les premiers contrôles d'alcoolémie (week-end du 9 et 10 avril à Valentigney).**

Les premiers **contrôles d'alcoolémie** ont été effectués samedi 9 avril à VALENTIGNEY. Gilbert FAHY et Didier VIDAL précisent que ces contrôles se sont déroulés de **façon remarquable**.

Au cours de ce week-end, quatre contrôles aléatoires ont été effectués : **samedi (3) dimanche (1)** et systématiquement à partir **des ½ finale**. Les **arbitres** ont également été **soumis à ces contrôles**. Toutes les personnes ont été testées négatives.



Un débat a été lancé sur la manière de **rédiger un rapport d'incidents**. Pour éviter des vices de forme, il est primordial que chaque rédacteur **maîtrise la procédure**. Le **Guide de l'arbitrage (annexe 12)** précise les modalités de rédaction de ce rapport.

Chantal FRACHEBOIS propose que **tous les membres du CD25** reçoivent une **formation**. Cette **idée est approuvée**. Ce projet est à l'étude.

#### ✚ **Bilan des personnes non licenciées au sein du Comité Départemental.**

Michel BILLOD MOREL précise que sur **288 licenciés** exerçant une fonction au sein du Comité ou des clubs affiliés, seule **2 personnes** ne sont pas en règle.

- BOITEUX Roland de la Pétanque de BATTANT.
- LEBAIL Yohan de la Boule VERCELLOISE.

Michel BILLOD MOREL a informé les clubs afin qu'ils régularisent cette situation.

#### ✚ **Publicité du calendrier.**

Yves MOUILLESEAUX ne comprend pas que **certains diffuseurs**, qui se sont engagés sur une publicité d'une **page à 160€** se retrouvent sur **deux demi pages**.

Il cite l'exemple du Garage MARCAND. Il insiste sur le fait qu'une page a été démarchée et non pas deux ½ pages. Le Président précise que l'année prochaine, **ces desideratas seront respectés**.

Toutefois, il précise le **travail remarquable** effectué par **Valérie NICOLET** qui a accepté de prendre ce dossier suite au désistement de la personne responsable les années précédentes. Valérie est rentrée au Comité lors de notre dernière AG à Pontarlier. Elle s'est investie sur l'élaboration du calendrier papier en ne maîtrisant pas tous les tenants et aboutissants de ce dossier. Merci.

#### ✚ **Elections nationales vis-à-vis d'un Championnat.**

Le **12 juin**, le CD25 organise le **Régional Triplette Sénior Jeu Provençal**. Jean-Pierre CHALOPIN précise que les **élections Législatives** sont prévues à cette date et pose la question sur **l'heure de début de la compétition le dimanche matin**. Claude DEVILLERS maire d'une commune précise que cette date n'est toujours pas officielle.

La décision de changer l'heure de début de ce Championnat n'est pas du ressort du CD 25, mais **du Comité Régional**. La compétition débutant le samedi, un point sera fait par l'organisateur en fin de journée et l'heure de reprise du dimanche matin sera précisée.

#### ✚ **Demande de débit de boissons au boulodrome.**

Pierrot FOSSAERT a fait **huit (8) demandes d'autorisation de buvette** à la mairie de Besançon pour le District de Besançon et le CD 25, mais une même personne ne peut bénéficier que de **10 demandes pour une année civile**. Pierrot souhaite garder 2 demandes en cas de besoin.

Le Comité organise au Rosemont, le **17 et 18 septembre** la finale **CRC JP BFC** et le **22 et 23 octobre** les journées **4, 5, 6, 7 du CRC BFC**. Michel JACQUOT fera les demandes de buvette pour ces **2 week-end**.



### ✚ Point Financier (trésorerie, publicité, subvention, etc.).

Chantal FRACHEBOIS fait un point financier :

- A ce jour, le montant des mutations enregistré par le CD 25 s'élève à **3120€**.
- **L'acompte pour les inscriptions aux championnats** a été envoyé aux clubs pour **règlement** (si plus de 100€ d'inscriptions l'année précédente : 80% du montant de ces inscriptions).
- La trésorière doit régler la somme de **7905€ à la FFPJP** (acompte des licences du CD 25 pour 2022).
- Publicité calendrier. Certains annonceurs ont déjà réglé leur facture. Pour les retardataires, Chantal fera une relance fin mai. Valérie NICOLET se rapprochera de Chantal pour faire le point.
- L'agence Nationale du Sport a versé une **subvention de 3800€**. La demande de subvention pour 2022 est à remplir **avant le 27 mai**. Chantal demande aux membres du Comité de réfléchir aux différents **projets à financer**.
- La **subvention Handisport de 800€** a été reportée pour 2022. Chantal demande de définir les bénéficiaires.

Plusieurs Hypothèses :

- En septembre, **Pontarlier** organise un concours « **handicap licenciés** ». Le Président précise qu'une subvention a été demandée à la ville. Si elle est acceptée, le budget sera bouclé. Dans le cas contraire, une somme sera demandée. Dossier en attente.
- Suite à un mail de Claude RICARD : « *Manu HOFER, Kevin PUPPO, tous deux du club de sport adapté (Plus Sport Morteau), David PREVOT de Pontarlier sont champions BFC en triplette catégorie CD. Ils sont qualifiés pour le Championnat de France qui aura lieu à Angoulême du 19 au 22 mai 2022. En tenant compte des frais de déplacement (véhicule, hôtel, nourriture, frais d'inscriptions) pour les 3 joueurs et le coach bénévole le budget est d'environ 1500€. Du fait du Covid, la section locale n'a pas pu nous apporter son aide habituelle du fait de l'annulation de l'opération Brioches 2020 et 2021. Aussi une aide de 150€ de la part du CD du Doubs serait la bienvenue* ». **Le Comité décide à l'unanimité d'accéder à cette demande.**
- Proposition d'allouer une subvention pour le tournoi de **l'ADAPEI du 11 septembre** organisé par Michel JACQUOT. Une décision sera prise en fonction des autres demandes.

### ✚ Budget Jeunes 2022.

La vente des calendriers à 1€ devrait rapporter environ **1200€**. En ajoutant les **3800€ prévus au budget 2022** pour les compétitions Jeunes, il s'élève à **5000€**.

A ce jour, deux clubs (Pontarlier et Etupes) sont en mesure d'envoyer des équipes de jeunes aux **compétitions nationales (9 Nationaux et 1 Masters)**. Jean-Pierre MARENGHI fera le point sur les équipes du CD 25 pouvant **participer** à ces manifestations.

Le budget Jeunes prévoyait une **participation du CD de 60%** des frais engagés par les équipes. Le Président propose de passer à **70% des frais engagés par les équipes**. Les **30% restant** seront à répartir entre le **club** et les **joueurs**.

Il est difficile d'évaluer un budget précis qui pourrait varier entre 6000€ et 7000€. La trésorière a fait une simulation.

Rappel : seules les **équipes composées de joueurs du CD 25** seront prises en compte.



**Le Comité approuve à l'unanimité : 70% du Budget des frais engagés par les équipes dans la limite de 5000€.**

**✚ Formation initiateurs (BF1, BF2, arbitres). Prise en charge par le CD.**

Chantal FRACHEBOIS a préparé ce tableau.

Proposition prise en charge formation												
Hypothèse : lieu Dijon												
Niveau formation	Formation		Repas		Déplacement (Via Michelin)		Hébergement		PSC1		Coût total	Coût total CD
	Coût	Prise en charge	Coût	Prise en charge	Coût	Prise en charge	Coût	Prise en charge	Coût	Prise en charge		
Tronc commun formation initiale (8h 1 journée)	60 €	CD	20 €	CD	40.00 €	Club	- €		60 €	CD	180.00 €	140 €
Tronc commun recyclage (8h 1 journée)	30 €	CD	20 €	CD	40.00 €	Club	- €				90.00 €	50 €
BF1 initial (14h 2 jours)	90 €	CD	60 €	CD	40.00 €	Club	70.00 €	50 % CD limité 35 €/nuit 50 % licencié ou club			260.00 €	185.00 €
BF1 recyclage (14h 2 jours)	45 €	CD	60 €	CD	40.00 €	Club	70.00 €	51 % CD limité 35 €/nuit 50 % licencié ou club			215.00 €	140.00 €
BF2 initial (21h 3 jours)	180 €	CD	100 €	CD	40.00 €	Club	140.00 €	52 % CD limité 35 €/nuit 50 % licencié ou club			460.00 €	350.00 €
BF2 recyclage (21h 3 jours)	90 €	CD	100 €	CD	40.00 €	Club	140.00 €	53 % CD limité 35 €/nuit 50 % licencié ou club			370.00 €	260.00 €
BF3 initial (64h 8 jours) après accord du CRBFC	630 €	CD	280 €	CD	80.00 €	Club	420.00 €	54 % CD limité 35 €/nuit 50 % licencié ou club			1 410.00 €	1 120.00 €
BF3 recyclage (64h 8 jours) après accord du CRBFC	150 €	CD	280 €	CD	80.00 €	Club	420.00 €	55 % CD limité 35 €/nuit 50 % licencié ou club			930.00 €	640.00 €
Arbitre	?		?		?		?				?	?





Coût repas : 20 € maxi sauf si repas proposé par organisateur

Déplacement : coût Via Michelin ou 0.30 €/km ? Et départ ?

Hébergement : 70 € / chambre avec PDJ

BF3 : durée 2\*4 jours ?

**Remboursement repas et hôtel sur justificatifs**

**Le Comité approuve à l'unanimité cette proposition de prise en charge qui sera affinée en fonction des divers impératifs.**

#### **Formation Gestion Concours des clubs).**

Cette formation était assurée par Philippe CHARPIOT et Michel BILLOD MOREL. Pour l'année 2022, si les clubs sont **demandeurs**, **Michel BILLOD MOREL** accepte d'assurer cette **formation** à condition qu'elle se **déroule dans le District de MONTBELLIARD**.

A partir de **2023**, la formation « gestion Concours » pourrait être **dispensée par District**. Une personne du Comité résidant dans son District assurerait cette formation. Ce projet est à l'étude et sera traité en fin d'année.

#### **Congrès 2022 à Evian.**

Le Congrès se déroulera les **16 et 17 décembre 2022 à EVIAN**. Le Comité désigne : **Jean-Pierre MARENGHI**, **Michel BILLOD MOREL** et **Michel JACQUOT** pour représenter le CD 25.

#### **Championnat de France Handipétanque.**

Thibaud WOJEIK a envoyé ce mail :

*Chers présidents de comités départementaux de Bourgogne Franche Comté,*

*Je me permets de vous solliciter concernant le championnat de France Handipétanque que la FFPJP a ouvert (règlement à télécharger sur le site de la FFPJP).*

*Suite à une discussion avec Éric DORIZON, ce championnat de France peut avoir lieu si quelques comités départementaux offrent la possibilité aux joueurs porteur d'un handicap et possédant une carte CMI de créer cette compétition.*

*Pour cette première, seulement quelques comités se lanceront mais ces derniers permettront à leurs joueurs d'offrir plus de chance pour se qualifier au France.*

*Je fais appel à votre humanité et votre bienveillance pour la pratique d'une pétanque pour tous et pour perpétuer le mouvement Handipétanque qui a débuté en 2019.*

*Même si vous avez 4,6,8 ou 20 équipes cela ne change rien, le principal c'est de sélectionner les joueurs.*

*Rien de plus simple, même principe qu'un qualificatif, seule différence, les joueurs doivent fournir une pièce justificative de handicap (carte CMI : carte d'invalidité, de priorité ou de stationnement) et ceci peut importe le handicap.*



*Vous avez aussi la possibilité de faire jouer deux joueurs de club différent à condition qu'ils soient licenciés dans le même comité départemental.*

*Si vous avez envie de vous lancer, je suis à votre disposition pour toutes vos interrogations.*

*Je vous informe juste que le CD70 organise ce qualificatif le 22 mai prochain à Vesoul.*

*Merci pour votre retour*

**Le Comité décide de ne pas organiser de Championnat Départemental qualificatif au Championnat de France Handipétanque cette année.** Ce projet sera étudié pour 2023.

#### **✚ Organisation du Régional Triplette Sénior Provençal 11&12 juin 2022 au Rosemont.**

Le Comité organise le Régional Triplette Sénior Provençal les 11 et 12 juin au Rosemont. **Michel JACQUOT** proposera une **fiche de préparation** qui sera envoyée à chaque membre du Comité qui la remplira en **fonction de ses disponibilités**.

A ce jour, **Chantal FRACHEBOIS, Lydie JEANNIN et Christelle MARTELET** prendront **contact** avec un **brasseur** pour la **gestion de la buvette**.

**Michel JACQUOT** prendra contact avec :

- Le **Mess de la gendarmerie** pour commander **120 plateaux repas** pour le **samedi 11 juin** midi.
- Le **Traiteur POINSOT** pour commander **25 plateaux repas** pour le **dimanche 12 juin** midi.

#### **✚ Organisation du Régional de Besançon du 2 juillet 2022.**

Le Comité organise le Régional de Besançon le 2 juillet au Rosemont. **Michel JACQUOT** proposera une **fiche de préparation** qui sera envoyée à chaque membre du Comité qui la remplira en **fonction de ses disponibilités**.

**Chantal FRACHEBOIS, Lydie JEANNIN et Christelle MARTELET** prendront **contact** avec un **brasseur** pour la **gestion de la buvette** (si possible le même que pour les 11 et 12 juin).

**Michel JACQUOT** confirmera au **Mess de la gendarmerie** qu'il fournira les plateaux repas pour cette manifestation. Les modalités et les quantités seront traitées directement entre Michel et le Mess. La clôture des inscriptions et la réservation des plateaux repas est prévue le lundi 27 juin.

**Michel BILLOD MOREL** mettra sur le site l'affiche de ce Régional avec les modalités d'inscriptions et de réservation des repas.

#### **✚ Organisation de la Finale CRC-JP-BFC - 17&18 septembre 2022 au Rosemont.**

Ce sujet sera traité lors d'une prochaine réunion.



### ✚ Organisation du CRC BFC - 22&23 octobre 2022 au Rosemont.

Ce sujet sera traité lors d'une prochaine réunion.

### ✚ Point sur l'organisation de la finale de la coupe de France à Montbéliard 2023.

Jean-Pierre MARENGHI fait le point sur l'avancée de ce dossier. Toutes les réunions ont été positives. Les politiques, les représentants de PMA, les divers organismes, etc. sont très intéressés par ce projet. Pour rappel, les villes de BEAUVAIS et TRELAZE sont également sur ce dossier. Rien n'est acquis, mais notre dossier avance bien et présente de bons atouts. L'attribution de l'organisation de la finale de la Coupe de France 2023 sera officialisée début janvier au Comité Directeur de la Fédération.

### ✚ Questions diverses

Chantal FRACHEBOIS possède 3 triplètes de boules offertes par Décathlon. Que faire de ces 3 lots ? **Deux propositions** sont émises par le Comité :

- Organiser une tombola le jour du Régional de Besançon.
- Organiser un concours de tir de précision.

L'organisation d'un « Tir de Précision » demande un investissement humain. Cette année, l'emploi du temps des bénévoles du Comité est assez chargé. L'absence de Covid permet l'organisation de tous les Championnats Départementaux et Régionaux. Les contrôles d'alcoolémie sur ces championnats demandent un effort humain à tous les membres. Il semble difficile de trouver une date pour cette organisation.

**Une décision sera prise ultérieurement.**

L'ensemble de l'ordre du jour étant traité, le Président met fin à la réunion à 21h30mn.

**Le Secrétaire du Comité Départemental  
Michel JACQUOT**

**Le Président du Comité Départemental  
Jean-Pierre MARENGHI**